

# DOMINGOS AROUCA: SEPT ANS D'ATTENTE EN PRISON

PAR  
AQUINO DE BRAGANÇA

*Les colonialistes portugais n'ont pas pardonné à Domingos Arouca d'être le premier avocat noir du Mozambique.*

● « C'est un rebelle impénitent et il restera en prison aussi longtemps qu'il refusera d'avouer ses crimes. » Ainsi parlait récemment M. Gonsalves Rapazote, ministre de la Justice portugais et un des chefs de file des ultras du gouvernement du Dr Marcelo Caetano.

Le rebelle en question est le Dr Domingos Arouca, nationaliste africain et premier avocat « noir » du Mozambique.

1942 : Domingos Arouca est un jeune homme heureux. Agé de 14 ans, il a déjà son certificat d'études primaires, ce qui n'est pas une mince affaire dans un pays où l'analphabétisme est un véritable fléau et atteint le chiffre record de 99,8 % de la population.

Certes, il lui a fallu se séparer de sa famille, restée en province, pour rejoindre la capitale, Lourenço-Marquês, mais il y a trouvé un emploi qui ne lui déplaît pas. Il est commis chez un avocat portugais fort connu, M<sup>e</sup> Silva Graça. Son employeur l'apprécie et l'encourage à reprendre ses études. Arouca s'inscrit alors aux cours du soir de l'Ecole technique des services de santé.

1949 : Arouca a 21 ans. Il est infirmier diplômé dans un grand hôpital de la capitale, le « Miguel Bombarda ». Son rêve ne le quitte pas néanmoins, et il veut toujours poursuivre ses études et devenir, si Dieu le veut, un homme de loi, un « docteur », comme son ancien patron. Hélas ! ses moyens sont plus que modestes, sa famille ne peut pas l'aider, et la direction de l'hôpital lui refuse un emploi à mi-temps...

Arouca confie ses problèmes à un ami d'enfance. Celui-ci lui conseille d'ache-



Cheval-Gamma

Patrouille portugaise au Mozambique. Mais que faire contre un écrivain « subversif » ?

er un billet de la loterie nationale. « Pourquoi pas, dit Arouca, pour un Noir, le monde n'est-il pas une loterie ? »

Huit jours plus tard, au tirage de la loterie, il y a un grand gagnant : Arouca a gagné 25 000 escudos. Il remet une partie de cette somme à ses parents et, nuni du reste, décide de partir pour Lisbonne.

Au Portugal, Arouca constate que la vie n'est pas facile, sa petite fortune s'épuise rapidement ; à nouveau, il doit ravailler pour vivre et étudier ; mais il a la satisfaction de terminer ses études secondaires. Il s'adresse alors à la direction générale des services de l'Enseignement du Mozambique pour que lui soit accordée une bourse. Sa demande est refusée car elle « n'était pas faite dans les formes réglementaires ». En réalité, les autorités coloniales se méfient de cet « indigène » qui s'entête à vouloir poursuivre ses études.

## SURVEILLE PAR LA PIDE

Arouca ne se laisse pas décourager par ce refus. Une fois de plus, il trouve un emploi à mi-temps et s'inscrit à la faculté de Droit.

1960 : Arouca a trente-deux ans et quitte la célèbre université de Lisbonne nanti d'un diplôme en bonne et due forme. C'est un événement sans précédent dans l'histoire de son pays, car il est le premier indigène noir du Mozambique à décrocher ce titre.

L'année suivante, le Dr Arouca devient conseiller juridique de la Banque nationale d'outre-mer. En 1963, il obtient son transfert à Lourenço-Marquês et se prépare à rentrer au pays natal. Là, les autorités coloniales, essayant de le gagner à leur cause, le font nommer juge au Tribunal administratif, fonction qu'il cumule avec son emploi à la banque, et le font surveiller en même temps par la sinistre Pide portugaise. Cette dernière découvre que l'homme de loi est doublé d'un écrivain « subversif ». Ses essais et nouvelles sont, en effet, lus et commentés passionnément dans les milieux étudiants.

Ne serait-il pas, par hasard, un « agent déguisé » du Front de Libération du Mozambique (Frelimo) qui vient d'être créé à Dar-es-Salam par un autre « docteur noir » qui se nomme Eduardo Chivambo Mondlane ? Voilà la question que l'on se pose dans les milieux officiels de la colonie...

Trois mois après sa nomination de juge au Tribunal administratif, il est requis discrètement de donner sa démission ; début 1964, il est démis de ses fonctions de conseiller juridique à la Banque d'outre-mer. Mais, peu soucieuses de le heurter de front, les autorités métropolitaines lui font offrir un poste administratif de rang élevé... au Portugal.



Samora Machel : « Arouca a refusé de faire partie du système. »

Domingos Arouca a compris. Il refuse cette offre « généreuse »...

1965 : Avocat au barreau de Lourenço-Marquês, Domingos Arouca est élu (par acclamation) président du Centro Associativo dos negros de Mozambique. Les autorités ne cachent pas, alors, leur inquiétude. « Cette association apolitique est devenue, disent-elles, un centre d'activités politiques antiportugaises. »

## CAMP DE CONCENTRATION

En mai de la même année, la Pide arrête le président et appose les scellés au siège de l'Association. Arouca est alors accusé de « collaborer avec le Front de Libération du Mozambique (Frelimo) et d'être le meneur responsable de la subversion psychologique dans la partie sud du Mozambique ».

1967 : Après avoir passé deux ans dans la prison tristement célèbre de Machaua, Arouca est jugé en juillet 1967 par le tribunal militaire et condamné à quatre années d'emprisonnement ferme et à la privation de ses droits politiques pendant quinze ans.

Le jeune avocat ne se décourage pas. Le vent de la liberté souffle fort, les maquisards du Front de Libération du Mozambique sont passés à l'action directe dans les provinces du Nord. Mais les autorités coloniales font arrêter des centaines de Mozambicains soupçonnés de sympathiser avec le Frelimo : ils re-

joignent Arouca dans la prison de Machaua, transformée, pour les besoins de la cause, en un véritable camp de concentration. Domingos Arouca ne se trouve plus seul. Il met au service de ses codétenus, paysans et ouvriers, souvent illettrés, ses connaissances juridiques. De nouveau, le gouvernement colonial s'inquiète de son activité, jugée subversive.

1968 : Sous prétexte qu'il prépare une révolte de grande ampleur dans la prison de Machaua, on le transfère au Portugal.

## GREVE DE LA FAIM

1970 : Arouca, qui se trouve alors dans la lugubre prison de Peniche, se solidarise avec deux de ses collègues portugais, M<sup>rs</sup> Saul Nuñez et Monteiro Matias. Ils ont été arrêtés pour avoir osé prendre la défense de « militants communistes pro-chinois ». En juin, les trois avocats décident de faire la grève de la faim pour protester contre leur incarcération illégale. En décembre de la même année, plus de cent avocats du barreau de Lisbonne adressent une pétition au bâtonnier Pedro Pita, lui demandant de rendre visite aux trois prisonniers politiques. Le vieux libéral Pita se rend à la sinistre prison et constate que ses collègues se trouvent dans des conditions de détention illégales. Il plaide leur cas auprès du gouvernement et, après un entretien orageux avec le ministre fasciste Rapazote, réussit à obtenir la libération de ses deux collègues blancs.

Domingos Arouca adresse alors une énergique protestation au ministre de la Justice portugais contre la discrimination raciale dont il est victime. Voilà sept ans qu'il est en prison. Mais, disent ses avocats dans une pétition adressée à l'O.N.U., rien n'indique qu'il n'y restera pas encore un nombre d'années égal.

Les « choses auraient pu s'arranger autrement », notent les autorités de Lisbonne si Arouca avait voulu monnayer sa « libération en se mettant au service du Portugal ». Mais le Dr Arouca a refusé ce marchandage sordide. Comme de nombreux autres patriotes africains, il préfère rester en prison et y attendre la fin de la nuit coloniale afin d'en sortir avec toute sa dignité.

Dans une déclaration publique faite en avril dernier à Dar-es-Salam, Samora Machel, président du Frelimo, a déclaré : « Les Portugais ont essayé de l'acheter en lui offrant un poste élevé dans l'administration coloniale. Il a éventé le piège et a refusé de faire partie du système colonial. C'est pourquoi il est encore en prison aujourd'hui. »

A. de B.